

L'ENTRAIN

Riche de notre passé,

pour créer l'avenir



Participation au journal:

Solange Perreault
Monique Sévigny
Jean Boudreault
Angèle Thouin
Marie-Hélène Riopel
Sylvie Perreault
Catherine Daigle
Karoline Létourneau, responsable

Si le cœur vous en dit, vous pouvez vous joindre à notre équipe en tout temps en contactant la responsable. Il y a de la place pour de nouvelles chroniques.

.....

Sachez qu'il est possible pour les anciens résidents de La Reine de connaître ce qui se passe chez-nous!!! Il suffit de vous abonner au coût de 40 \$ par année. Faites alors parvenir votre chèque libellé à la Municipalité de La Reine, 1, 3^e ave ouest, La Reine, J0Z 2L0. N'oubliez pas d'y inscrire votre adresse au complet. À tous les mois, vous recevrez votre journal l'Entrain.

.....

Tous ceux et celles qui ont des choses à faire paraître dans le journal, annonces ou articles pouvant intéresser la population, vous n'avez qu'à les déposer au bureau municipal, ou me les faire parvenir par courriel: projet.lareine@mrcao.qc.ca, avant le 15 de chaque mois. Plus la participation est grande, plus le journal est intéressant!

.....

*Votre journal est maintenant disponible sur le site internet de votre municipalité : lareine.ao.ca onglet "la municipalité" dans la marge gauche, journal local et nouvellement sur les pages Facebook **Ça Bouge à La Reine** et **Municipalité de La Reine Info***

Mot de la responsable

Édition #4, Avril 2025



Bonjour à tous!

OK! On va se le dire, l'hiver est long en titi finalement! Mais ne lâchons pas! Le soleil s'en vient pour vrai bientôt !! Et malgré tout, le prolongement de l'hiver à quand même eu quelques bons côtés pour nos activités!

Effectivement! La neige abondante a permis la tenue de la pièce de théâtre interactive Le Dragon des Neiges présentée par les Productions du raccourci d'Amos. Plein de beau monde ont pu participer à cette féérique activité qui se déroulait samedi dernier dans la forêt des Saines Habitudes de vie !!

Le club Optimiste a également tenu sa traditionnelle partie de tire ce même samedi et ont invité petits et grands à venir se sucrer le bec et participer à différentes activités hivernales! Une réussite sur toute la ligne! La température ayant été un allié non négligeable dans le succès de cette journée d'amusement !!

Bien que la tenue d'activités comme celles-ci et la création de différents projets de développement pour notre municipalité me tiennent particulièrement à cœur, c'est avec émotion que je vous annonce que ceci sera mon dernier éditorial pour l'Entrain. Je quitte bientôt mes fonctions de chargée de projet et d'urbanisme pour un nouveau défi mais restera votre technicienne en gestion de l'eau potable.

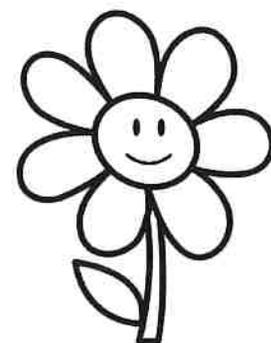
Je prends ici le temps de vous remercier pour votre confiance et votre participation légendaire de toujours! Le milieu La Reinois est fort de son dynamisme et c'est grâce à l'implication de sa population qu'il le garde extrêmement vivant et ceci est tout à votre honneur! Bravo !! C'est motivant pour une municipalité d'organiser des événements quand elle est soutenue par le milieu!

Du fond du cœur.....MERCI!!

Karoline Létourneau

Bonne Fête ! Mai

JeanFrançois Perreault	4 mai	Jeannot Dupuis	18 mai
Michel Dulong	6 mai	Louis-Gabriel Royer	21 mai
Samuel Drolet	10 mai	Aziz Alija	22 mai
Gino Charrois	10 mai	Maxime Charrois	30 mai
Mario Bernard	10 mai	Jeanne d'Arc Caron	31 mai



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 12 MARS 2025

1) **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

2) **25-03-39: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance en titre, tel que présenté :

1. **Ouverture de la séance;**
2. **Adoption de l'ordre du jour;**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 10 février 2025 à 19h00;**
4. **La greffière-trésorière dépose au conseil le rapport mensuel des revenus et des dépenses de la Municipalité au 28 février 2025**
5. **Voirie**
 - 1) Résumé Contremaitre Opérateur en Voirie
 - 2) Prévention des effondrements de toitures-bâtiments municipaux
6. **Rapport de Projet de Développement (DGA)**
 1. Résolution-Volet 4 Signature des documents relatif à l'entente
 2. Résolution complète PSPS Ciné et Gym
 3. Plainte citoyen ponceau exigeant un suivi
 4. Point Dualco : Importance de l'accès à la mine
 5. Recettes de la contribution volontaire souper interculturelle 22 février 2025
 6. Reddition de compte SPRI 2025
 7. Trousse de premiers soins patinoire
7. **Rapport des activités du maire, des conseillers, DG ou DGA;**
 - 1) OH Lac Abitibi
 - 2) Conseil en bref
 - 3) Mini Scribe ADMQ
 - 4) Publication des profils financiers Municipalité de La Reine
 - 5) Mise à jour présentation du modèle PAFI-T 2025-2030
 - 6) Rapport d'Audit TECQ 201-2024 approuvée par MAMH
 - 7) Inventaire des chemins privé par MRC Abitibi-Ouest – M. Jocelyn Caron
 - 8) Frais de carte de crédit annulé
8. **Correspondance;**
9. **Présentation des comptes à payer;**
10. **Diverses résolutions:**
 1. Fond de mise en valeur lots intramunicipaux
 2. Budget révisé 2025-02-28
 3. Attestation véracité des dépenses dans le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (Reddition 2024)
 4. Abats poussières 2 soumissionnaires
 5. Mai mois de l'arbre et des forêts
 6. Formation PGMR 2023-2030 gratuit donné par la MRC
 7. Journée internationale contre l'homophobie
 8. Modification Matricule 0313 93 6564
 9. Demande Matricule 1113 02 0170
 10. Absence Directrice générale 25-26-27 mars 2025
 11. Réservation Fabrique : préparation au mariage
11. **Période de questions (de 20h à 20h30);**

12. **Sécurité Civile**
 1. Message Municipale de la sécurité civile
13. **Varia : Sujet Divers**
14. **Clôture de la séance. Il est ___ h ___**

3) **25-03-40: ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 10 FÉVRIER 2025 À 19H00**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du 10 février 2025 à 19h00.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 10 février 2025 à 19h00.

- 4) La greffière trésorière dépose au conseil le rapport mensuel des revenus et des dépenses de la Municipalité au 28 février 2025 par e-mail

5) **VOIRIE**

- 1) Résumé Contremaitre Opérateur en Voirie

- 2) **2025-03-41 : Prévention des effondrements de toitures-bâtiments municipaux**

CONSIDÉRANT QUE l'assurance des municipalités du Québec ont envoyé un avis à toutes les municipalités afin de faire de la prévention concernant l'effondrements des toitures sur les bâtiments municipaux en raison des précipitations abondantes et l'importance de déneiger les toitures;

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'aviser le contremaitre pour le mettre en action cet avis afin de prévenir l'effondrement des toitures sur les bâtiments municipaux de La Reine s'il y a lieu.

6) **RAPPORT DE PROJET DE DÉVELOPPEMENT**

- 1) **25-03-42: Résolution -Volet 4 signature autorisée aux document relatif à l'entente**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Lise Bégin, directrice générale a signé tous les documents relatifs au Volet 4 – Aide a des projets locaux de vitalisation du fonds région et ruralité pour déposer le projet de la patinoire multifonctions

- 2) **25-03-43 : Résolution- Projet PSPS Ciné et Gym**

Il est proposé et résolu à l'unanimité de faire une demande pour le projet PSPS 2025 pour des équipements mobiles extérieurs et de mandater Mme Karoline Létourneau, chargée de projet, de déposer le projet et de l'autoriser à faire toutes les signatures pour l'acceptation de cette demande.

3) 25-03-44: Plainte d'un citoyen concernant un ponceau

Il est proposé et résolu à l'unanimité de faire parvenir le dossier de la plainte du citoyen pour un ponceau au comité du CCU et d'en informer l'inspecteur Jean-Guy Hébert pour cette démarche.

4) 25-03-45 : Recettes de la contribution volontaire souper interculturelle 22-02-2025

Il est proposé et résolu à l'unanimité de prendre connaissance de la contribution volontaire du souper interculturelle du 22 février 2025 d'un montant de 903.00\$ et de réserver ces fonds pour les jeunes pour une pièce de théâtre.

5) 25-03-46 : Reddition de compte SPRI-2025

Il est proposé et résolu à l'unanimité de mandater Mme Karoline Létourneau, chargée de projet à faire la reddition de compte du projet SPRI-2025 et de signer tous les documents relatifs à cette reddition.

6) 25-03-47: Trousse de premiers soins à la patinoire

Il est proposé et résolu à l'unanimité de mandater Mme Karoline Létourneau, chargée de projet à faire l'achat d'une trousse de premiers soins pour la patinoire.

7) RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE, DES CONSEILLERS, DG OU DGA;

- 1) OH Lac Abitibi
- 2) Conseil en bref
- 3) Mini Scribe ADMQ
- 4) Publication des profils financiers Municipalité de La Reine
- 5) Mise à jour présentation du modèle PAFI-T 2025-2030
- 6) Rapport d'Audit TECQ 201-2024 approuvée par MAMH
- 7) Inventaire des chemins privé par MRC Abitibi-Ouest – M. Jocelyn Caron
- 8) Frais de carte de crédit annulé
- 9) Visite de prévention de la SPI de La Sarre pour la salle des loisirs et Chapelle

8) CORRESPONDANCES

9) 25-03-48: PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé et résolu à l'unanimité:

- D'accepter la présentation des comptes à payer de **32 078.80\$** pour février 2025 et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins.
- D'accepter la présentation des factures payées par Accès D'Affaires, Visa ou par chèques manuels de février 2025 au montant de **7 597.07\$**
- D'accepter la présentation des salaires versés aux employés et aux élus, de février 2025 pour un montant de **18 489.22\$** et les DAS provinciales et fédérales; remises de janvier 2025 payées en février 2025 pour **4 022.75\$**
- Soit : le grand total des dépenses pour février 2025 pour **62 187.84\$**

10) **DIVERSES RÉOLUTIONS**

1) **25-03-49 :** **Fond de mise en valeur lots intramunicipaux**
APPUI AUX PROJETS DANS LE CADRE DU
PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS

ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs met à la disposition des organismes et des individus un programme de subvention intitulé Programme d'aménagement durable des forêts;

ATTENDU QUE La Municipalité de La Reine désire bénéficier de ce programme;

ATTENDU QUE le projet demandé est conforme programme d'aménagement durable des forêts;

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition et unanimement résolu de déposer le projet dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts. Il est également résolu d'autoriser Mme Lise Bégin à signer la documentation relative au projet.

2) **25-03-50:** **Budget révisé 28-02-2025**

Il est proposé et appuyé et résolu à l'unanimité d'accepter le budget révisé du 28-02-2025 au montant de 5 336. \$ au lieu de 4 387. \$ du budget précédent.

3) **25-03-51:** **Attestation véracité des dépenses dans le Programme d'aide à l'entretien**
Du réseau routier local (Reddition 2024)

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 198 299.00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2024;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS, sur une proposition, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de La Reine informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local et la véracité des dépenses encourues en 2024.

4) 25-03-52: **Demande de Soumissionnaires pour Abat Poussières 2025**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux soumissionnaires pour le contrat d'abat poussière 2025 soit environ 42 milles litre de calcium liquide;

CONSIDÉRANT QU'UN des deux soumissionnaires n'a pas remis sont coût par litre de calcium liquide;

Il a été proposé et résolu à l'unanimité de demander le coût par litre de calcium liquide au deuxième soumissionnaire pour nous permettre de comparer et de réserver les quantités pour épandre du calcium liquide en été 2025 et d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire.

5) 25-03-53 : **Formation PGMR 2023-2030 gratuit donné par la MRC**

6) 25-03-54: **Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie**

Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

Il est proposé et résolu à l'unanimité de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

7) 25-03-55: Modification taxation annuelle Matricule 0313 93 6564

ATTENDU QUE ce matricule doit est situé l'autre coté de la rivière La Reine et qu'aucun chemin n'est accessible par voie terrestre par les services incendies;

CONSIDÉRANT QUE ce matricule doit quand même maintenir une sécurité d'incendie pour les terrains avoisinant;

Il est proposé de faire une correction sur la taxation incendie 2025 soit de charger à ce matricule la protection de terrain vague.

8) 25-03-56: Application du règlement 245 pour le matricule 1113 02 0171

CONSIDÉRANT le règlement 245: Règlement établissant un programme d'incitatifs à la rénovation et la construction résidentielle;

Il est proposé et résolu à l'unanimité de demander à la directrice générale de faire un crédit de taxe applicable au dit règlement pour l'année 2024 a ce matricule.

9) 25-03-57: Absence Directrice Générale 25-26-27 mars 2025

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à s'absenter pour des raisons personnelles les 25-26-27 mars 2025 à condition que Mme Létourneau, chargée de projet la remplace.

10) 25-03-58: Frais de ménage : Préparation au mariage 2025

Il est proposé et résolu à l'unanimité de charger des frais de ménage de 55.00 pour le prêt de la salle communautaire pour la préparation au mariage le 7-8-9 mars 2025.

11) PÉRIODE DE QUESTIONS (20H À 20H30)

12) VARIA : SUJETS DIVERS

13) 25-03-59 : CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

LUNDI	FERMÉ
MARDI	10H30 À 12H00 13H00 À 16H00
MERCREDI	10H30 À 12H00 13H00 À 16H00
JEUDI	9H00 À 12H00 13H00 À 16H00
VENDREDI	FERMÉ

En cas d'urgence, veuillez contacter Jonathan Branconnier au

819-301-3706 ou Lise Bégin au 819-301-0804



SAVAIS-TU



**Le Centre d'action bénévole l'Amicale a maintenant
ça Travailleuse de milieu pour personnes âgées.**

**Le travail de milieu pour aînés consiste à repérer et à
accompagner les personnes de 65 ans et plus, vulnérables,
vers les bonnes ressources du milieu.**

Repérer, Soutenir, Écouter, Référer

99, 5e avenue est, La Sarre

☎819 301-5143





Municipalité
de La Reine

**CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MRC D'ABITIBI-OUEST**

ADJOINTE ADMINISTRATIVE (CHARGÉ DE PROJET ET URBANISME)

DESCRIPTION DE L'OFFRE D'EMPLOI :

Sous l'autorité de la directrice générale, la personne recherchée aura comme principales responsabilités :

- Concevoir et coordonner toutes les étapes de réalisation de projets : Analyse des besoins, demandes d'aide financière, appels d'offres, budget, suivis des calendriers et échéanciers des comptes rendus etc....
- Travailler en équipe avec les différents services et le conseil municipal
- Faire le lien et coordonner les intervenants dans différents projets
- Faire le lien entre l'inspecteur municipal et les citoyens dans les différentes demandes de rénovation/construction
- Préparer mensuellement le journal « L'Entrain » de La Reine
- Exécuter toutes autres tâches connexes à la demande de la direction

PROFIL RECHERCHÉ :

- Détenir un diplôme d'études collégiales ou de l'expérience équivalente
- Être en mesure de gérer plusieurs projets de façon simultanée et avoir une bonne gestion du stress
- Faire preuve d'autonomie, de rigueur, de leadership, un bon sens de l'organisation, un sens de responsabilité et une bonne capacité d'adaptation
- Capacité de communication écrite et orale
- Expérience dans le monde municipal serait un atout

CONDITIONS :

Entrée en poste : dès que possible

Horaire de travail : Environ 16-20 hres/semaine ou plus

Rémunération : à discuter ; selon expérience

Fais parvenir ton curriculum vitae au plus tard le 25 avril 2025 :

Municipalité de La Reine

A l'attention de Lise Bégin

1, 3^e Avenue-Ouest, La Reine, QC J0Z 2L0 ou

courriel : lareine@mrcao.qc.ca

DGAT-25-06

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Saint-Lambert

Travaux de reconstruction du pont situé sur la route du 5^e-au-8^e-Rang

Rouyn-Noranda, le 27 mars 2025. – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe la population que des travaux de reconstruction du pont situé sur la route du 5^e-au-8^e-Rang, au-dessus de l’affluent de la rivière Chaboillez, à Saint-Lambert, débuteront le 31 mars prochain et s’échelonneront jusqu’à la mi-juillet.

Entraves et gestion de la circulation

Les interventions occasionneront la fermeture complète de la route du 5^e-au-8^e-Rang à la hauteur de la structure. Les usagers devront emprunter un chemin de détour passant par la route des 8^e-et-9^e-Rangs de Saint-Lambert, le 9^e Rang, la rue de l’Église, la 7^e Avenue et la rue Principale à Normétal, ainsi que la route 111 et la route des 6^e-et-7^e-Rangs à Saint-Lambert.

Le Ministère remercie les usagers de la route pour leur collaboration pendant la réalisation de ce projet, lequel permettra d’assurer la pérennité de cette structure.

Les travaux pourraient être reportés, prolongés ou annulés en raison de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles. Afin de connaître les détails des entraves en cours et à venir, les automobilistes sont invités à consulter [Québec 511](#), un outil pratique pour planifier adéquatement leurs déplacements.

Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleuses et travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel.

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :

[Facebook](#)

[X](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

– 30 –

Pour information : Direction générale des communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Nicole Gaulin, conseillère en communication et porte-parole
nicole.gaulin@transports.gouv.qc.ca
Tél. : 819 279-8557
Ligne médias : 1 866 341-5724

Objet : Rappel important — Tri des matières résiduelles agricoles

Aux agricultrices et agriculteurs de la MRC d'Abitibi-Ouest,

Nous faisons appel à votre collaboration essentielle pour résoudre une problématique qui affecte la collecte et le traitement des matières résiduelles dans notre région.

Problème constaté :

Des items non conformes, notamment des filets agricoles (d'ensilage, de foin, etc.), se retrouvent dans les bacs de recyclage et d'ordures ménagères. Ces matériaux, lorsqu'ils atteignent les installations de tri, s'enroulent autour des équipements, provoquant :

- des arrêts de production fréquents;
- des bris coûteux des équipements;
- des retards dans la collecte pour l'ensemble de la communauté.

Consignes de tri essentielles :

- Les filets agricoles **ne doivent jamais** être placés dans les bacs de recyclage ou d'ordures ménagères.
- **Apportez ces matériaux à l'écocentre** ou participez aux collectes spéciales prévues selon les programmes en vigueur.
- **Respectez la liste officielle** des contenants, emballages et imprimés acceptés dans le bac de recyclage.

Ensemble, agissons :

- **Utilisez l'écocentre** pour les matériaux agricoles non admissibles au tri régulier.
- **Renseignez-vous auprès de la MRC** sur les programmes de récupération spécifiques aux plastiques agricoles.
- **Formez et sensibilisez vos employés** à l'importance du tri adéquat pour éviter les erreurs.

Chaque geste compte pour assurer un service efficace et réduire les coûts liés aux réparations et interruptions. Votre collaboration est primordiale pour améliorer la gestion de nos matières résiduelles et préserver la qualité de nos services.

Merci de votre engagement envers notre communauté.



CONCOURS MANGA

Du 1^{er} au 23 avril 2025
Dans toutes les bibliothèques de la région



12 prix à gagner
(3 mangas par prix)

2 prix régionaux
(4 mangas et 1 jeu de société par prix)

Modalités du concours disponibles à votre bibliothèque



Angliers • Amos • Arntfield • Barraute • Béarn • Beaudry • Belcourt • Bellecombe • Berry • Cadillac • Cléry • Clerval • Cloutier • Colombourg • Destor • Duparquet • Dupuy • Évain • Fabre
Fugèreville • Guérin • Guyenne • La Motte • La Reine • Laforce • Landrienne • La Sarre • Latulipe • Laverlochère • Lebel-sur-Quévillon • Lorrainville • Macamic • Malartic • Manneville
Matagami • Moffet • Montbeillard • Mont-Brun • Nédélec • Normétal • Notre-Dame-du-Nord • Palmarolle • Poularies • Preissac • Puvimituq • Rémigny • Rivière-Héva • Rollet • Rouyn-Noranda
Saint-Bruno-de-Guigues • Saint-Dominique-du-Rosaire • Saint-Eugène-de-Gulguies • Sainte-Germaine-Boulé • Sainte-Gertrude • Sainte-Hélène-de-Mancebourg • Senneterre • Taschereau • Val-d'Or



BRUNCH DE LA FÊTE DES MÈRES

***Le Club Optimiste vous invite au brunch annuel à l'occasion
de la Fête des Mères***

Date : *Dimanche le 11 mai 2025*

Heure : *11h30*

Lieu : *Centre communautaire de La Reine*

Prix : *Adultes : 18.00\$
Enfants : 10.00\$ - 6 à 11 ans
Gratuit – 5 ans et moins*

***Si vous êtes plusieurs personnes, il est possible de faire des réservations de
tables et en plus, ça aide à la planification***

Pour informations ou pour réserver votre table :

Pierrette 819-947-5441

Nicole 819-947-5231

Joyeuse fête des mères !

Merci de nous encourager!





OPTIMISTES

FESTIVAL D'ÉTÉ

Tournoi de balle

DENIS RIOPEL

**N'OUBLIEZ PAS
D'APPORTER UN FEU
D'ARTIFICE!!!**

**Chansonnier en
soirée!!**



20-21-22 Juin 2025

**Casse-Croûte & Bar
sur place!!**



VENDREDI 20 JUIN

OUVERTURE DU FESTIVAL

17h. Ouverture du Tournoi

SAMEDI 21 JUIN

9h. Début des matchs

10h. Sécurité à vélo & Diner gratuit pour participants

21h. Soirée festive

23h. Feux d'artifice

DIMANCHE 22 JUIN

10h. Reprise des matchs

REMISE DES BOURSES EN FIN DE JOURNÉE

**Jeu gonflable
(bas obligatoire)**



Optimiste La Reine



Vente d'équipement d'entraînement

Le gym de La Reine refait bientôt peau neuve et délaisse donc certain de ses équipements moins utilisés. La Municipalité désire donc mettre en vente ces équipements. Les 8 équipements seront vendus au plus offrant.

(Vous devez venir les chercher au gym avant le 1^{er} Mai. Aucune livraison)

Vous avez jusqu'au 25 Avril 2025 pour déposer votre offre soit au
lareine@mrcao ou 819-947-5271



Adresse coup de coeur!!

Vente de vêtements et accessoires pour toute la famille!

Le Centre Familial de Normétal

OUVERT CERTAINS SAMEDIS DE 13H30 À 16H

(SUIVEZ LA PAGE FACEBOOK 'NOTRE NORMÉTAL NATAL' POUR LES JOURS D'OUVERTURE!)

47, Avenue Dr. Bigué, Normétal
(Au sous-sol de l'église)

ADRESSE COUP DE COEUR!!

FUCK FAST FASHION

quatre-vingt-dix

SECONDE MAIN

135 B RUE PERREAULT EST, ROUYN

JEUDI ET VENDREDI: 11H À 18H
SAMEDI: 11H À 16H

Adresses "Coup de coeur" Friperies et Centre de deuxième vie!! Se gâter à petit prix!

ADRESSE COUP DE COEUR!!

CENTRE DE DÉPANNAGE DE RAPIDE-DANSEUR

531, Route du Village, Rapide-Danseur - 819-948-2728

MARDI AU VENDREDI DE 10H À 16H
SAMEDI DE 13H À 16H

DES P'TITS BIJOUX DE TROUVAILLES
À CHAQUES VISITES!



FRIPERIE LA SARRE

ADRESSE COUP DE COEUR!!

AU COIN DE L'ENTRAIDE

355 B, RUE PRINCIPALE LA SARRE

LUNDI AU VENDREDI
9H30 À 16H
SAMEDI
10H À 16H

819-333-6222





AFFÛTAGE JASMIN LÉTOURNEAU

Services offerts :

- Affûtage de patins artistiques
- Affûtage de patins de hockey
- Affûtage de ciseaux
- Affûtage de couteaux
- Affûtage de haches
- Affûtage de ciseaux à bois
- Affûtage de clipper
- Affûtage de divers autres outils (etc.)

Cartes de fidélité

**Pour plus d'informations
ou pour planifier un point
de rencontre, contactez :**
Jasmin Létourneau
450-675-3790,
situé au 7, 1^{re} Avenue Ouest
La Reine J0Z 2L0

Appel à tout Ames

Que veux dire se revêtir selon les écritures ?

La bible ne nous parle pas des vêtements du corps, mais de notre âme ou de notre être intérieur qui se présente devant Dieu après la mort. 🧠 Quand nous lisons le livre de la Genèse, quand Adam et Ève virent qu'ils étaient nus, ils se cachèrent couvrant ainsi leurs hontes, (après leurs désobéissance) cela ne voulait pas dire qu'ils avaient les fesses à l'air, Cela est complexe, car ils ont désobéissent à Dieu rendant ainsi le péché vivant dans la présence du Dieu d'amour. Leur péché les ont séparé de Dieu car l'homme sans Dieu est nu les écritures nous le confirme.

La parabole des noces ~~~ Cette merveilleuse 😊 parabole (comme les autres) nous enseigne que nous sommes tous invités au paradis de Dieu ,à recevoir gratuitement la vie éternelle. Jesus Christ est vraiment Seigneur et Sauveur. Après avoir terminé sa mission sur la terre , obéissant jusqu'à la croix et avoir subi la torture et la mort 🧠 pour nos péchés et le plus merveilleux , sa résurrection pour notre justification . Il est monté au ciel devant ses disciples et Dieu le père la souverainement élevé assis à sa droite de son trône comme souverain sacrificateur . Jesus plaident pour nous il intercède auprès du Père par la puissance de son sang versé à la croix et il reviendra un jour jugé les vivants et les morts 🧠 (Comment puis-je être sauvé ?)

Celui qui ouvre son cœur ❤️ à Jesus à la parole de Dieu fait chair (la bible) et se reconnaît comme pêcheur l'esprit Saint vient sûr lui , un trésor une richesse infinie c'est lui c'est Dieu qui donne ce trésor qui nous ouvre les yeux qui nous éclaire qui nous guide sur le chemin droit et serrer par la foi justificante (qui est un cadeau ❤️ de Dieu nous sommes laver , purifier ,blanchi plus blanc que neige et bien revêtu par la Foi nous revêtons Jesus Christ et sa justice .

Quel habit merveilleux 😊 pour entrer au paradis de Dieu en sa présence.
Révélation : Vous êtes tous fils et filles de Dieu par la Foi en JC (galate 3,26 l'écriture appelle le Salut qui vient par Jesus Christ , un salut commun (Jude 3) et le ciel est l'héritage des saints dans la lumière (collossien 1,10 Notre être est sale mais pas notre Âme car c'est par le sang 🩸 précieux de l'agneau de Dieu que nous sommes guéri et purifié.

Il faut savoir que pour être sauvé et recevoir le don de Dieu et tout ces trésors ,il faut naître de nouveau c'est à dire une vie nouvelle en Jesus et par ce fait nous devenons enfants de Dieu par adoption non de la volonté de la chair mais par son sang 🩸 versé . Il est écrit réveille toi , toi qui dors réveille du milieu des morts et Dieu te donnera la VIE.

Soyez béni 😊

Jean Boudreau. ~ évangéliste ~



Vers un système de consigne

Source: Consignaction

Volume 16, numéro 4, avril 2025
moderne et écoresponsable

Dans le but de réduire notre empreinte écologique, le gouvernement du Québec annonce, en janvier 2020 son intention de moderniser le système de consigne avec pour objectif de récupérer et recycler un plus grand nombre de contenants de boisson consignés et de trouver des façons de mieux récupérer et valoriser les matières.

Consigner ses contenants de boisson, c'est poser un véritable geste pour l'environnement. Le tri des contenants de boisson par matière permet une récupération optimale. Ainsi, les matières comme l'aluminium, le plastique et le verre sont traitées et recyclées dans un circuit réservé à la consigne. Celle-ci offre un meilleur rendement que tout autre méthode de récupération des matières, car tous les contenants de boisson récupérés sont recyclés à 100 %. Le retour des contenants par les citoyens est aussi une manière de lutter contre les changements climatiques en réduisant les besoins d'extraction de matières premières pour fabriquer de nouveaux contenants de boisson.

Contenants visés par les phases de la modernisation



Phase 1: 1^{er} novembre 2023

Tous les contenants de boisson en aluminium de 100 ml à 2 litres. À ce moment, la consigne passe de 5 à 10 cents.

Montant de la consigne et valeur des sacs au 1^{er} mars 2025

Vous pouvez rapporter des sacs de contenants « Consignaction » chez les détaillants participants ([consultez la liste](#)) et obtenir un remboursement rapide. La valeur du sac a été établie selon la capacité moyenne du sac pour chaque type de contenant. Attention... la reprise ou non des sacs demeure à la discrétion des détaillants.

Type de contenant	Format	Exemple de matériau	Taux de la consigne (en %)	Quantité par sac	Montant (en \$)
Sac de contenants multicouche	100 ml à 2 litres		10%	240	24,00 \$
Sac de contenants grand format	500 ml et plus		10%	96	9,60 \$
Sac de bouteilles de plastique multicouche	100 ml à 2 litres		10%	113	11,30 \$
Sac de bouteilles de plastique grand format multicouche	500 ml et plus		10%	140	14,00 \$
Sac de bouteilles de plastique grand format multicouche	11,2 L		10%	12	1,20 \$
Conteneur de bouteille en verre	100 ml à 2 litres		10%	24	2,40 \$
Conteneur de bouteille en verre grand format	500 ml et plus		25%	12	3,00 \$

Le tableau présente une moyenne de contenants par sac en fonction des formats les plus généralement utilisés.

La modernisation de la collecte sélective et la modernisation du système de consigne au Québec sont deux initiatives complémentaires visant à améliorer la gestion des matières résiduelles et à augmenter les taux de récupération et de recyclage. Elles ont pour objectifs communs d'augmenter la récupération des matières recyclables (les deux systèmes visent à détourner les matières valorisables des sites d'enfouissement), de réduire la contamination des matières (en séparant efficacement les matières recyclables et les contenants consignés, la qualité des matières récupérées est améliorée) et de responsabiliser les producteurs (les deux initiatives s'inscrivent dans le principe de la responsabilité élargie des producteurs (REP), où les entreprises qui mettent des produits sur le marché doivent en gérer la fin de vie).

Impact global attendu :

- ⇒ Hausse des taux de recyclage à plus de 75%;
- ⇒ Réduction des matières résiduelles destinées à l'enfouissement;
- ⇒ Meilleure valorisation des matières pour favoriser une économie circulaire.

La modernisation de la collecte sélective et celle du système de consigne au Québec s'inscrivent dans la vision globale du Plan d'action pour une économie verte (PAV) du Québec et du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et forment un ensemble cohérent et complémentaire pour améliorer la gestion des matières résiduelles.

En responsabilisant les producteurs, en réduisant la contamination des matières recyclables et en augmentant les taux de récupération, ces initiatives permettent d'optimiser le système de gestion des déchets. Ensemble, elles contribuent à une économie circulaire plus efficace, à une réduction des déchets envoyés à l'enfouissement et à l'atteinte des objectifs environnementaux du Québec, notamment celui du zéro déchet d'ici 2030.



Phase 2: 1^{er} mars 2025

Tous les contenants de boisson en plastique de 100 ml à 2 litres



Phase 3: 1^{er} mars 2027

Tous les contenants de boisson en verre et en carton multicouche de 100 ml à 2 litres



Contenants non visés par la modernisation

- Les contenants de boisson de moins de 100 ml et de plus de 2 litres peu importe la matière;
- Le yogourt à boire et les suppléments de repas; par exemple, Yop, Ensure, etc.;
- Les jus en format familial en conserve;
- Les boîtes de conserve par exemple, le jus de tomate ou le jus d'ananas;
- Les contenants de détergents ou de savon;
- Les concentrés, les prêts-à-mélanger, les condiments par exemple les bouillons, les sauces;
- Les emballages souples par exemple la pochette souple ou de type « vinier »;
- Les contenants où la boisson est servie au point de vente; par exemple, un verre de café en carton.



Commanditaires

Partenaire

Bout du Monde



Municipalité
de La Reine

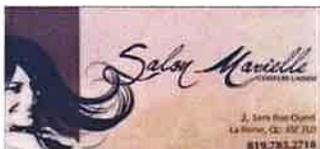
Partenaire

Okiko



Partenaire

Duwan



BOUCHERIE
DU
BRACK



Mai 2025



dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
Fête des Mères		BIBLIO				
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
		BIBLIO				